

Parasitisme : êtes-vous à jour ?

Pourquoi la gestion du parasitisme suscite-t-elle autant d'importance ? Les parasites gastro-intestinaux chez les chevaux sont directement liés à leur état de santé, susceptibles de provoquer selon leur pouvoir pathogène et le niveau d'infestation des signes cliniques (graves) tels que des coliques, diarrhées, amaigrissement, retard de croissance, baisse de performances et affaiblissement du système immunitaire, pour citer quelques exemples. **Nos connaissances sur le parasitisme équin se sont élargies. Mais côté gestion : sommes-nous à jour ?**

Changement de cap

Au cours des deux dernières décennies, nos connaissances et notre compréhension du parasitisme chez les chevaux ont évolué considérablement.

Auparavant, la tendance était de tenter de se débarrasser complètement des parasites gastro-intestinaux des chevaux, ce qui impliquait de traiter tous les chevaux (d'un troupeau) à intervalles réguliers (toutes les huit semaines par exemple), avec une rotation saisonnière du choix du vermifuge. Ces pratiques traditionnelles étaient extrêmement efficaces pour lutter contre le parasite le plus courant à l'époque, le *Strongylus vulgaris*, qui provoquait l'artérite vermineuse, par exemple.

Pourtant, ces pratiques traditionnelles ont également conduit directement au développement de la résistance des vers à la vermifugation, et ont également entraîné un changement dans les vers pathogènes que l'on rencontre aujourd'hui chez les chevaux.

Car, premièrement, il faut noter que l'intervalle traditionnel et le traitement général de tous les

chevaux créent une forte pression de sélection pour la résistance des vers aux vermifuges - et une fois que la résistance est présente dans une population de vers, cela ne semble pas réversible.

Il est toutefois important de savoir que la résistance aux vermifuges est très variable d'une écurie à l'autre, même au sein d'une même région, et que l'on ne peut donc pas conclure à la résistance d'une population donnée de chevaux sans procéder à des tests spécifiques et appropriés.

Puis, les méthodes traditionnelles de vermifugation ont également entraîné une évolution constante de la population de vers, de sorte qu'aujourd'hui, les principaux vers pathogènes chez les chevaux adultes sont les petits strongles* (rouges) (*Cyathostomes*) et les taenias (*Anoplocephala perfoliata*). Les grands strongles (*Strongylus vulgaris*) n'étant plus aussi courant, tandis que les ascaris (*Parascaris equorum*) constituent le principal problème chez les jeunes chevaux.

*schéma du cycle des petits strongles en page 4

Au-delà de ces changements liés aux pratiques traditionnelles de la vermifugation, il y a eu des évolutions dans nos connaissances à propos du parasitisme :

- Les capacités du système immunitaire des chevaux à lutter contre les vers varient d'un individu à l'autre
- Jusqu'à 80% des œufs de vers sont excrétés dans les pâturages par seulement 15 à 30% des chevaux du même effectif
- L'excrétion d'œufs de parasites d'un cheval est très stable dans le temps (c'est-à-dire : un

cheval en bonne santé qui a une faible excrétion d'œufs aura toujours tendance à avoir une faible excrétion, et vice versa pour un cheval à forte excrétion)

- Le développement de nouvelles solutions de traitement est quasi inexistant: aucune nouvelle catégorie de solution de traitement n'a été mise sur le marché équin depuis plus de 25 ans.

Mais, il n'est pas possible ni souhaitable d'avoir des chevaux sans vers..
L'objectif devrait plutôt être de minimiser la contamination des pâturages par les œufs de parasites.

Vermifugation raisonnée et coproscopies

Il faut opter pour la **vermifugation raisonnée**, un concept qui tente de trouver un équilibre entre :

- La réduction du risque de maladies causées par les vers, le contrôle de la contamination de l'environnement par les œufs de vers, mais aussi la prévention du développement de la résistance au traitement avec des vermifuges classiques.

- Les capacités du système immunitaire des chevaux étant très variables, il convient de cibler les vers de manière individuelle. Pour ce faire, il faut effectuer des coproscopies à intervalles réguliers, afin d'identifier et de traiter les chevaux qui excrètent modérément, ou fortement.

Un examen coproscopique consiste à compter les œufs des vers présents dans les crottins au microscope et à déterminer un nombre d'œufs par gramme de crottins (OPG). Selon le niveau d'infestation parasitaire, on décide de vermifuger (ou non) le cheval.

< 200 OPG = faible excréteur
→ vermifuge non obligatoire

200 à 500 OPG = excréteur modéré
→ à convenir avec le vétérinaire

> 500 OPG = fort excréteur
→ vermifuge fortement conseillé

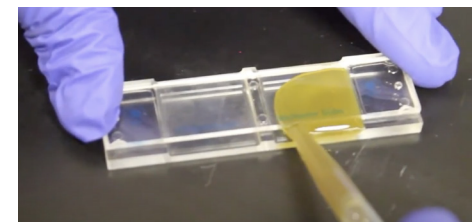
Depuis peu, un comptage automatisé pour les coproscopies a été développé. Jusqu'à présent le système n'a été utilisé qu'aux Etats-Unis, et mis sur le marché fin 2021. Il a été prouvé que le comptage automatisé est bien moins variable et plus précis que la méthode traditionnelle des coproscopies ; le système produit une image des œufs de parasites et fournit résultats en œufs par gramme (OPG) pour les œufs de strongles et d'ascarides.

Le comptage automatisé est rapide et facile et permettrait de contribuer davantage à une pratique de la vermifugation raisonnée.

Pour la vermifugation des chevaux adultes, il faut tenir compte des principes suivants :

- Ne pas sous-doser le vermifuge (bien estimer le poids du cheval)
- Concentrer les vermifugations pendant les saisons aux « pics de transmission » (généralement au printemps et à l'automne)
- Une ou deux vermifugations par an de tous les chevaux seront suffisants pour lutter contre les grands strongles

Au Centre de Recherche en Nutrition Equine du Haras du Reverdy, nous sommes les premiers en Europe à utiliser le comptage automatisé, car la gestion du parasitisme est une de nos préoccupations principales, et un de nos axes de recherche.



Les coproscopies ne donnent en revanche qu'une information à un instant T. Elles reflètent le niveau d'excrétion parasitaire, et non l'infestation réelle du cheval. Elles ne tiennent pas compte de tous les types de vers, ni des stades larvaires « enkystés » dans les parois de l'intestin. **L'idéal serait de réaliser 3 coproscopies par an : fin du printemps, fin de l'été, et à l'automne.** Elles permettront entre autres de cibler les individus qui sont « forts excréteurs » et d'élaborer une stratégie de vermifugation ciblée avec son vétérinaire.

Cependant, comme nous l'avons vu précédemment, la résistance des vers aux vermifuges augmente, et ce niveau de résistance varie d'une écurie à l'autre. Par conséquent, lorsque vous vermifugez, vous pouvez consulter votre vétérinaire afin qu'il effectue une « **mesure de résistance** », ou « **test d'efficacité** ».

Ce test peut être effectué tous les 2 ou 3 ans dans chaque exploitation (pour les petits strongles et également pour les ascaris chez les jeunes chevaux). Il fournit des informations spécifiques sur la résistance aux vermifuges pour votre établissement. **L'ancien concept de rotation de vermifuges n'est plus d'actualité !**

Tous les autres traitements doivent cibler les chevaux qui sont de forts « excréteurs » d'œufs, tel qu'identifié par les coproscopies.

PRINCIPE DU TEST D'EFFICACITÉ

Une semaine avant la vermifugation : **Coproscopie N° 1**
Réalisée sur min. 12 chevaux (pour un résultat significatif)

→ Niveau d'excrétion d'œufs initial

J0 : Vermifugation des chevaux forts excréteurs avec la molécule pour laquelle on veut tester la résistance

Deux semaines après : **Coproscopie N°2**

→ Niveau d'excrétion d'œufs après vermifugation

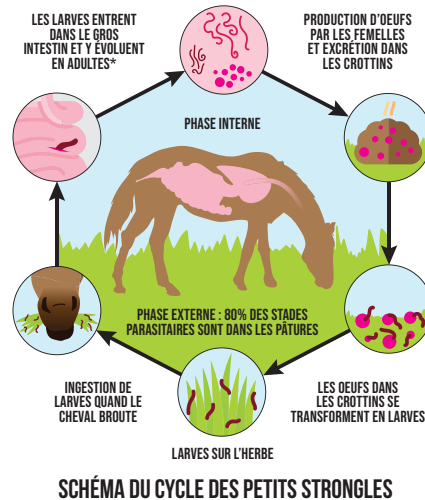
Calcul : % efficacité
= $100 \times \frac{\text{opg (copro 1)} - \text{opg (copro 2)}}{\text{opg (copro 1)}}$

Interprétation :

> 90% : La molécule peut être utilisée contre les petits strongles. Des contrôles réguliers de son efficacité sont conseillés. Consultez votre vétérinaire
< 90% : En fonction du degré d'efficacité, la molécule doit être utilisée avec modération. Consultez votre vétérinaire.

Gestion de l'environnement : un aspect bien souvent négligé ! **Plus de 80% de la charge parasitaire se trouve dans l'environnement !** Afin de limiter la contamination de la pâture, voici quelques recommandations :

- Ramassage des crottins (manuel ou avec l'aspirateur à crottins) 2 fois par semaine pendant la saison à l'herbage. **C'est la méthode la plus efficace parmi toutes les mesures possibles !**
- Épandage : possible après compostage (>40°C pendant au moins deux semaines) et retournement des andains
- Éviter le surpâturage (paddocks !) et privilégier le co-pâturage avec les ruminants
- Faucher ou herser les prairies où les chevaux ont pâturé par temps chaud et sec (> 30°C)
- Établir des lots de chevaux au pâturage (poulinières, jeunes, adultes) : privilégier les pâtures les plus saines pour les jeunes poulains (passage des adultes après les jeunes)
- Ne pas broyer/herser par temps humide (les larves sont répandues sur tout le pâturage)
- Cultures sur les parcelles pour alterner le pâturage
- Ne pas changer les chevaux de parcelle après vermifugation en présence de résistance au vermifuge



*les larves peuvent (en partie) entrer en hypobiose et émerger plus tard massivement

Attention !

Les chevaux de moins de 3 ans nécessitent une attention particulière car ils sont plus sensibles à l'infestation par les vers et plus susceptibles de développer une maladie. Au cours de leur première année de vie, les poulains devraient recevoir un minimum de 3 à 4 traitements anthelminthiques (vermifuges) dont un incluant le taenia par exemple à l'automne, puis, une surveillance par coproscopies est conseillée, ainsi qu'un contrôle de l'efficacité du traitement (test d'efficacité).

Les poulains récemment sevrés doivent être mis dans les pâturages les plus « propres », là où la charge parasitaire est la plus faible. Les jeunes d'un an et de deux ans doivent continuer à être traités comme des animaux à forte charge parasitaire et recevoir environ trois traitements annuels avec des vermifuges efficaces et une surveillance par coproscopies également.

À RETENIR Nos connaissances en matière de vermifugation des chevaux ont évolué. Nous vous recommandons de consulter votre vétérinaire afin d'élaborer un protocole annuel de vermifugation et de suivi spécifique à vos chevaux. Et n'oubliez pas de prendre en compte l'environnement du cheval !

Références sur demande

MADE IN FRANCE, MADE FOR HORSES

www.reverdy.fr | 02 33 91 35 60 | contact@reverdy.fr

Parasitisme



REVERDY

Êtes-vous à jour ?